Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 28 (1970)

Heft: [1]: L'avenir de la démocratie en Suisse : le rôle des partis politiques

Artikel: Le parti conservateur chrétien-social

Autor: Mugny, Roger

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-136603

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Parti conservateur chrétien-social

Roger Mugny
Conseiller national
Municipal, Lausanne

Dans un système démocratique, tel que nous comprenons ce mot en Occident, les hommes investis du pouvoir politique reçoivent directement ou indirectement leur mandat du peuple souverain. La Constitution et les lois fondent ce pouvoir en même temps qu'elles le limitent.

Il convient de rappeler ici la loi fondamentale qui conditionne et assure le fonctionnement de tout système démocratique. Il s'agit d'une loi non écrite, qui fait penser au dialogue d'Antigone et de Créon mais, l'Etat qui ne respecte pas cette loi court inévitablement à sa perte.

Cette loi fondamentale, je la formulerai de la manière suivante: tout système démocratique suppose que les partis et les hommes qui sollicitent les suffrages des citoyens s'engagent à respecter les règles du jeu. Ils acceptent le verdict populaire quel qu'il soit et ne céderont jamais à la tentation d'abuser des pouvoirs qui leur sont confiés. En soi, il s'agit de quelque chose de très simple et nous voyons mal en Suisse le conseiller fédéral chef du Département militaire donner l'ordre à l'armée d'arrêter ses six collègues pour asseoir sa dictature.

Et cependant, il n'est pas nécessaire de remonter très loin dans l'histoire pour rencontrer le dernier coup d'Etat de la police ou de l'armée, dans des pays où la démocratie est encore très fragile.

Le système démocratique suppose, pour bien fonctionner, un ensemble de conditions qui ne sont pas toutes réunies spontanément dans chaque peuple et dans chaque Etat. Et sur un autre plan, il n'est pas bon non plus qu'un parti majoritaire s'installe trop longtemps et seul au pouvoir, quel que soit l'Etat, la région ou le canton où il a réussi à s'implanter. Le pouvoir use les partis, comme il use les doctrines et comme il use les hommes. Il est donc nécessaire d'assurer, dans tout système majoritaire, une rotation des équipes au pouvoir.

C'est ce qui se fait dans les types de régime d'inspiration anglo-saxonne. En Suisse, nous avons recours à une autre formule, qui est celle d'associer à l'exercice du pouvoir politique tous les partis d'une certaine importance ayant donné la preuve qu'ils respectent cette loi non écrite dont j'ai parlé. Le système n'est pas parfait, j'en conviens sans autre. Il prête flanc à des critiques plus ou moins justifiées parmi lesquelles on relève souvent la monotonie et le manque d'éclat de nos affrontements politiques. Différents remèdes ont été proposés pour retrouver la vigueur des affrontements d'autrefois. Aucun cependant n'a jusqu'ici trouvé grâce devant le peuple souverain qui se souvient aussi, dans l'inconscient de sa mémoire, des difficultés, des tensions, des injustices, des incompréhensions qu'il a

fallu surmonter pour associer les grands courants politiques à l'exercice commun du pouvoir. Le peuple suisse reste très vaudois, dans ce domaine. Il n'apprécie guère l'esprit d'aventure et préfère la tranquillité de l'ordre aux risques d'un inconnu dont on discerne mal encore les contours. La sagesse populaire rappelle volontiers qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, et on sait ce qu'on perd, mais on ne sait pas ce qu'on gagne.

Tout cela n'a sans doute rien de très passionnant, mais la machine est bien huilée, elle fonctionne sans trop d'à-coups et elle nous a valu et nous vaut encore la concorde, la paix et la prospérité. Ce n'est déjà pas si mal. Que la jeunesse s'accommode mal parfois d'un certain esprit d'autosatisfaction dont le peuple suisse est assez friand, voilà qui ne nous étonne guère. Cette jeunesse a le droit et le devoir d'être l'aiguillon permanent qui nous contraint à rechercher sans cesse des solutions nouvelles et à remettre en cause d'une manière permanente les institutions et les méthodes dont pourtant nous avons le droit d'être fiers. Il n'y a pas de contradiction entre ces deux attitudes ou s'il y a contradiction, elle n'est qu'apparente, tant il est vrai que la vie politique, comme toute forme de vie du reste, est et doit rester l'expression et le lieu d'une tension permanente entre le maintien de l'acquis et la recherche de solutions nouvelles, entre l'esprit de conservation et le goût du risque, entre la tradition et le progrès.

Cette forme de démocratie politique qui est la nôtre postule l'existence de partis différents, qui sont appelés à la fois à s'affronter et à collaborer, comme dans tout mariage bien compris, que ce soit un mariage d'amour ou un mariage de raison.

Nous posons donc comme préliminaire le pluralisme des partis dont aucun, par conséquent, ne peut prétendre à l'infaillibilité, ni à détenir à lui seul l'exacte et totale vérité. On peut du reste se demander s'il existe une vérité en politique ? Nous sommes engagés, de par la nature même des choses, dans le domaine du contingent, du relatif. Les partis ont pour fonction première d'informer les citoyens, de les convaincre de la justesse des solutions proposées, de gagner leur confiance, et ensuite de leur rendre des comptes sur leur activité.

Tout parti politique tend, de par sa nature même, à l'exercice du pouvoir et le Parti conservateur chrétien-social, que je représente ici, est un parti du centre, qui n'échappe pas à cette loi.

Il puise sa doctrine dans la conception chrétienne de l'homme et de la société. Nous sommes en effet persuadés qu'on ne peut pas faire de la politique pour elle-même, comme si nous agissions en circuit fermé où la politique serait à elle-même sa propre raison d'être. A la base de notre action — ou à son sommet si vous préférez — nous plaçons une conception globale de l'homme et du monde, du microcosme et du macrocosme, pour reprendre les termes de la philosophie grecque. Nos confédérés de Suisse alémanique parlent à ce sujet d'une « Weltanschauung », mot qu'il est difficile de traduire en français.

Si le rôle et la mission de l'Etat sont de promouvoir le bien commun, afin de favoriser le bonheur et la liberté des personnes, il s'agit de savoir quel homme il faut faire naître et grandir.

La démocratie chrétienne est ouverte à des citoyennes et des citoyens de toute confession et même à des incroyants, pourvu qu'ils reconnaissent la primauté des valeurs spirituelles et culturelles par rapport aux valeurs matérielles, biologiques et sociales, ces dernières étant du reste nécessaires pour permettre l'épanouissement des premières.

Il ne s'agit donc pas de considérer comme secondaires le bien-être matériel et la sécurité sociale, mais d'admettre fondamentalement que l'homme, dans sa dimension totale, dépasse tout l'ordre des valeurs matérielles. La doctrine sociale chrétienne respecte l'homme dans sa réalité concrète, mais elle affirme une hiérarchie des valeurs, et c'est cela qui la distingue.

Qu'on le veuille ou non, notre civilisation occidentale est à la fois l'enfant et l'héritière de la philosophie grecque, du sens juridique des Romains, des valeurs spirituelles engendrées par le judaïsme et le christianisme. Même si aujourd'hui cette civilisation est à dimension scientifique et technique, elle reste nourrie par ses origines, et ce serait un grand malheur pour elle si elle venait à les oublier.

Parler de doctrine devrait nous amener à nous étendre quelque peu sur le principe de subsidiarité qui conditionne toute l'action de notre parti, comme aussi à parler de ces deux grands pôles que sont pour nous la liberté et la solidarité. Mais cela nous mènerait trop loin.

Notons cependant encore un point qui nous paraît important. La faiblesse principale de notre parti, comme sans doute de l'ensemble des partis politiques suisses, réside dans la faiblesse des moyens financiers dont il dispose. Notre parti souffre de sous-développement, de sous-équipement. Il ne manque pas d'hommes, ni de compétences, mais d'argent. Nous devrions avoir à notre disposition un appareil plus grand, des bureaux d'études, des collaborateurs scientifiques. Ce sous-équipement des partis politiques constitue sans aucun doute une menace grave pour notre système démocratique. Il faudra chercher les moyens d'y remédier.

Il faut terminer cette présentation du Parti chrétien-social (je laisse de côté l'étiquette « conservateur ») en donnant ses prises de position sur quelques grands problèmes posés à notre pays.

Je les prends dans l'ordre où on nous a demandé de les traiter.

a) *Initiative contre la surpopulation étrangère*

Notre parti y est résolument opposé pour des motifs d'ordre politique (la Suisse a toujours été une terre d'accueil, un pays ouvert sur le monde); pour des motifs d'ordre économique et pour des motifs humains. J'insiste sur cet aspect du problème, car les travailleurs migrants — je n'aime pas le terme de « travailleurs étrangers » — sont des hommes comme nous qui ont un droit fondamental au respect de leur dignité d'homme.

Nous ne méconnaissons ni l'importance du problème posé à notre pays par cet afflux de travailleurs migrants, ni les erreurs commises autour des années 1960 et suivantes. Mais ce n'est pas une raison pour nous payer aujourd'hui le luxe d'une erreur contraire, doublée d'une injustice dont nous serions tous à payer la facture.

b) *Loi fédérale sur l'aménagement du territoire*

Cette loi a été votée par l'ensemble de nos mandataires à Berne, quoiqu'elle paraisse, à certains d'entre nous, être restée trop timide. Mais les expériences de ces prochaines années nous montreront dans quelle voie nous devrons nous engager. Je suis, quant à moi,

persuadé que nous nous engageons sur une route où il faudra avancer plus rapidement que beaucoup ne le pensent aujourd'hui, si nous ne voulons pas aboutir à une impasse dans notre politique agricole, d'urbanisme et du logement.

c) *Extension de l'autonomie et du rôle de l'université dans la cité*

L'université a toujours bénéficié d'une assez large autonomie, et il conviendra sans aucun doute de la renforcer. Mais « autonomie » ne signifie pas totale indépendance, comme si à l'art pour l'art on voulait substituer la recherche pour la recherche et l'enseignement pour l'enseignement. Autonomie signifie bien davantage collaboration entre l'Etat, l'économie et l'université, dans le respect de leur être propre, mais avec la conscience qu'en définitive les uns et les autres sont au service du même homme et de la même société.

L'université dépend de l'Etat pour ses moyens financiers, et donc aussi de l'économie, comme d'un autre côté l'Etat et les entreprises ont besoin de l'université et des écoles polytechniques pour la préparation et la formation des cadres dont ils auront besoin.

La société pluraliste dans laquelle nous avons la chance de vivre suppose l'existence de corps autonomes, remplissant des fonctions différentes, mais aussi interdépendantes et complémentaires. Le corps médical est un autre de ces éléments du corps social, qui revendique lui aussi, et légitimement, son autonomie. Il s'agit donc dans la politique universitaire, comme dans la politique économique ou scientifique, de distinguer pour unir, et non séparer pour diviser et affronter.

d) *La Suisse face à l'intégration européenne*

Nous sommes là dans un domaine où le Parti chrétien-social suisse se sent plus proche de la conception « Marché commun » de l'intégration européenne, que de la conception « Zone de libre-échange ». Il faudrait apporter beaucoup de nuances à cette affirmation globale, pour la situer dans son contexte juste, mais l'essentiel me paraît être de marquer les grandes lignes et l'orientation profonde. Il suffit de rappeler ici la motion de M. Furgler, président de notre groupe, et la réponse de M. Schaffner, conseiller fédéral. Cette position vient du fait qu'à notre avis la « Zone de libre-échange » repose sur une conception libre-échangiste vieille formule, alors qu'aucun Etat ni aucun groupe d'Etats, pas plus l'Europe que la Suisse ou la France, ne peut se passer d'une politique économique, ni d'une politique sociale, ni d'une politique tout court. Nous ne méconnaissons ni les avantages, ni les exigences de l'empirisme helvétique traditionnel, mais nous estimons qu'une Europe des hommes et des peuples exige nécessairement un pouvoir politique intégré et fédéraliste, en face des concentrations économiques qui dominent le monde industriel et le monde des affaires.

Le fédéralisme est à notre avis source de solutions nouvelles en Suisse comme en Europe et dans le monde. Dans cette perspective nous sommes profondément fédéralistes, non pas pour contempler le passé, mais bien pour chercher des solutions nouvelles et originales afin d'offrir et de garantir la paix et la prospérité à tous les peuples.